



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

RENCONTRE NATIONALE

PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE



POUR UNE SAISON ESTIVALE RÉUSSIE

09 JUIN 2018

Palais des Nations - Club des Pins - Alger



interieur.gov.dz



PLAN D'ACTION

Cette saison estivale, qui ne pourra être fructueuse sans le renforcement de la coopération entre les secteurs, l'assurance d'un suivi et d'une coordination au niveau local tout en veillant à impliquer la société civile, dans le cadre d'une approche participative garantissant un travail de proximité s'accordant avec les caractéristiques locales de chaque région.

A cet effet, la Commission chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale a entamé la tenue de rencontres périodiques et l'élaboration de rapports sur la saison estivale.

Rencontres Régionales :

En exécution des instructions de monsieur le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, trois rencontres régionales, relatives à la préparation et au suivi de la saison estivale 2018, ont été organisées dans trois villes côtières en l'occurrence Tlemcen, concernant les villes de la région de l'Ouest ; Alger pour la région centre ; et Annaba concernant les villes de l'Est, et s'inscrivent dans le cadre de l'implication des collectivités locales dans ce sens, et ce dans le but de valoriser les capacités touristiques au niveau national, de garantir l'accès gratuit aux plages autorisées à la baignade, d'améliorer les espaces conférés au confort des touristes en leur offrant les meilleures prestations et d'encourager les investisseurs privés dans le domaine.

A cet égard, et aux fins de garantir un suivi opérationnel efficace des autorités publiques, des commissions ministérielles d'inspection ont été mobilisées pour s'enquérir de l'état des plages fermées et éclaircir les raisons derrière leur fermeture, notamment celles liées à l'aménagement des voies et l'accès aux plages dans l'optique d'une gestion optimale des plages Algériennes, l'amélioration des conditions de confort pour les estivants et le renforcement des efforts afin d'assurer :

Dans le cadre d'une approche participative, impliquant l'ensemble des secteurs concernés par la saison estivale, un plan d'action commun relatif à la saison estivale 2018 a été tracé, par les différents départements concernés, piloté par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, permettant une prise en charge cohérente de l'ensemble des aspects liés à l'organisation de cette saison, et ce dans le respect mutuel de la spécificité de chaque secteur, ayant pour but de garantir une gestion efficiente de la saison estivale par les collectivités locales, en coordination avec les différents acteurs au niveau central, d'améliorer les prestations offertes aux estivants, tout en comblant les lacunes enregistrées durant les saisons estivales précédentes.

Installation de la commission multisectorielle chargée de la :

En exécution des instructions de Monsieur le Premier Ministre, le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire a installé trois (03) commissions multisectorielles, sous l'égide du Secrétaire Général du Ministère de l'intérieur, en préparation de la saison estivale 2018, à savoir:

- La commission chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale;
- La commission chargée de l'approvisionnement en électricité et en eau potable ;
- La commission chargée de la relance des activités sportives et culturelles durant la saison estivale.



- L'investissement ;
- L'aménagement et l'organisation des plages ;
- La propreté des plages ;
- L'inspection, le contrôle et la sécurité ;
- L'animation et les loisirs ;
- La sensibilisation et l'information.

Ces rencontres régionales ont abouti à un ensemble de recommandations préconisant la prise de nouvelles mesures et de dispositions pour un meilleur déroulement de la saison estivale, dont particulièrement :

1 - L'organisation du concours de la meilleure plage visant la création d'un performant système de gestion des plages par les collectivités locales, favorisant les aspects d'hygiène et de sécurité, la compétitivité entre les communes côtières afin d'en tirer le maximum de bénéfices en recouvrant de considérables recettes.

Cette manifestation a été lancée le 1 avril 2018 et se poursuivra jusqu'au mois de septembre, lors de laquelle la commission chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale sélectionnera la meilleure plage en Algérie et décernera un prix en forme d'aide financière à la commune élue.

2 - La nomination d'un administrateur de plage au niveau des plages les plus fréquentées par les estivants, qui aura pour mission de coordonner avec les différents secteurs territorialement compétents en vue de garantir aux estivants une prise en charge intégrale et efficiente.

3 - L'organisation et le contrôle de l'usage et de l'exploitation des moyens de détente et de loisirs au sein des plages afin d'éviter tout type d'incident, et ce en collaboration avec les services de sécurité spécialisés.

4 - Le lancement de campagnes d'information, en coordination avec la cellule d'information relevant du Ministère de l'intérieur avant, durant et après la saison estivale, ayant pour objectif de sensibiliser l'opinion publique et de valoriser les efforts de l'Etat déployés dans ce sens.

